

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 DECEMBRE 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : COMPTE-RENDU DE REUNION

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, Vincent PREVOT (ayant la suppléance de SEGALT J-F), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de HARMAND A.), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER A-H.), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (ayant la procuration de HENNEBERT Ph.), LEMOY Odile (ayant la suppléance de DOHR H.), DEPAILLAT Bernard, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION F.), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT T.), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN G.), , DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS F.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (départ après la 2021-06-34), LE PIOUFF Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET L.), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ERDEM O.), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE M. à compter de la 2021-06-35), LALEEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, ROSSO Michel, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, HARMAND Alde, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021_06_34 : 7 avis de procuration. De la 2021_06_35 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	6 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLIN Xavier
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021_06_34 : 62 PRESENTS. De la 2021_06_35 à la fin : 61 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	69 VOTANTS.

Le Président accueille les délégués pour cette dernière séance de l'année. Il rappelle la nécessité de respecter les mesures barrière et notamment le port du masque pendant toute la durée de la réunion.

Il est procédé à l'appel des délégués. Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer.

Le secrétaire de séance désigné est Xavier COLIN.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 07 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Président soumet à l'assemblée une modification de l'ordre du jour, afin de pouvoir se prononcer sur une proposition de motion concernant les unités de méthanisation.

La modification de l'ordre du jour est validée à l'unanimité par les délégués communautaires.

2021-06-01 - INSTALLATION NOUVEAUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES (TRONDES)

Le Conseil prend acte de l'installation au sein du conseil communautaire de Monsieur **Daniel FELTEN** et de Mme **Anne-Sophie HUGON**, respectivement délégué communautaire titulaire et déléguée suppléante représentant la commune de TRONDES.

2021-06-02 - MOTION DE SOUTIEN A ST GOBAIN PAM

F. CHARTREUX présente les principaux points de la motion, adoptée par la Région Grand Est suite à l'annonce d'un potentiel soutien du Plan France Relance au groupe indien Electrosteel pour l'installation d'une usine de canalisations en France, faisant peser de lourdes menaces sur le marché européen et, en cascade, sur le groupe Saint-Gobain, ce secteur d'activités étant déjà sous tension.

Questions et observations de l'assemblée :

R. JOUBERT demandant quel est le nombre de salariés en France employés par le groupe St-Gobain et combien sont concernés par le projet de production Electrosteel à Arles, **F. CHARTREUX** indique que pour les 5 sites lorrains, le groupe St-Gobain emploie environ 2 000 personnes. Quant au projet de développement de l'usine Electrosteel à Arles, ce sont environ 80 emplois qui sont annoncés. Cela étant, l'impact de ce projet peut-être redoutable pour St-Gobain, avec la crainte de coûts de revente de matériaux bien moindres en raison de process de fabrication vraisemblablement délocalisés en Inde, ce que le Président qualifie de concurrence déloyale. Il ajoute qu'il n'y a pas de réciprocité puisque de son côté, l'usine St Gobain se voit fermer le marché de production de canalisation en Inde. Cela étant, il souligne que ce n'est pas tant le projet de développement d'Electrosteel qui suscite la réaction des collectivités que la mobilisation financière massive de l'Etat Français via le Plan de relance.

Après cet échange, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-02BIS – MOTION RELATIVE AU PROJET D'INSTALLATION D'UNE UNITE DE METHANISATION A MANONCOURT EN WOEVRE

Le Président décline les grands attendus de la motion, dont le texte complet a été distribué à l'ensemble des délégués. Il rappelle en premier lieu l'attachement de la Communauté de communes terres Tuloises aux enjeux de transition écologique, qui incluent entre autres le recours aux énergies dites vertes. En ce sens, les unités de méthanisation font partie des actions engagées en faveur de la transition écologique. Cela étant, le Président déplore un encadrement réglementaire encore insuffisant et une quasi-absence de contrôle des unités mises en place, dont la massification et le choix des intrants utilisés ont un impact environnemental non négligeable et très préoccupant.

Il rappelle également que les communes concernées par cette nouvelle implantation et l'épandage des digestats générés ont délibéré pour exprimer leur inquiétude et leur désaccord et que la motion soumise au Conseil communautaire a aussi vocation à témoigner du soutien de la CC2T vis-à-vis de ces communes.

Questions et observations de l'assemblée :

A. FONTANA demande pourquoi, après l'installation de plusieurs unités de méthanisation sur le territoire, ce type de projet achoppe seulement maintenant et provoque le vote d'une motion. Il observe également que la collectivité, en se prononçant contre cette installation tout en défendant la transition écologique, veut tout et son contraire.

F. CHARTREUX précise que la collectivité avait déjà alerté les services de l'Etat pour d'autres installations, notamment celle de Noviant-aux-Prés, compte tenu de la nature et du volume d'intrants annoncé et du circuit d'approvisionnement long et polluant. L'unité installée à Bouvron respectait le cahier des charges imposé par la réglementation et n'a donc pas suscité de réaction particulière.

Il souligne que l'inquiétude est liée à la nature des intrants et à la quantité annoncée de matière à épandre. Certaines installations respectent la réglementation, pour d'autres on constate des dérives et leur multiplication sur le territoire est source de crainte légitime. Par ailleurs, les retombées de pollution sur les nappes phréatiques sont avérées et ne peuvent pas non plus être ignorées.

Concernant la transition écologique dans laquelle la collectivité est engagée, le Président rappelle que l'on ne parviendra pas à atteindre le « zéro carboné » du jour au lendemain, c'est un chemin de transition qui nécessite des étapes et des évolutions. Pour les unités de méthanisation, on s'oriente de plus en plus vers une industrie lourde qui ne respecte plus les impératifs écologiques pourtant à l'origine de leur création.

G. GUYOT note que les unités de méthanisation sont vertueuses quand elles utilisent des déchets, pas quand elles détournent de leur objet premier les productions agricoles, soulignant qu'elles deviennent des opérations avant tout capitalistes, dont l'objet initial est totalement dévoyé.

P. BRETEUX rappelle que des élus et associations du territoire ont lancé des alertes depuis plusieurs mois, mais que cela prend du temps d'avancer, car le sujet n'est pas simple. Progressivement, les collectivités s'emparent aussi du sujet et c'est une bonne chose. Cela étant, il souligne deux points d'attention : l'impact sur la qualité de l'eau et la quasi-inexistence de contrôle des pratiques, au vu des dérives craintes et constatées, même si cela n'est pas vrai pour toutes les installations.

F. CHARTREUX ajoute que les services de l'Etat avouent eux-mêmes ne pas avoir les moyens d'effectuer des contrôles, ce qui explique aussi l'alerte des collectivités et leur appel à faire respecter les cahiers des charges existants.

B. DOMINIAK, notant qu'une délibération doit être adoptée à Domgermain concernant le plan d'épandage des digestats, demande s'il ne serait pas possible d'étendre cette position et d'adopter également cette délibération. Il exprime également son inquiétude sur la multiplication des unités de méthanisation sur le territoire, déjà nombreuses.

R. JOUBERT demandant qui a connaissance du plan d'épandage, **JL CLAUDON** précise qu'il est consultable sur le dossier d'enquête publique mis en ligne par la Préfecture, le **Président** ajoutant que seules sont invitées à se prononcer les communes concernées et que la CC2T n'a pas d'autre pouvoir que celui d'alerter les services de l'Etat.

A. FONTANA note que, parallèlement, les communes peuvent aussi s'opposer au plan d'épandage des boues de station d'épuration, ce que lui confirme le Président.

Sur ce point, **X. COLIN** souligne que l'épandage des boues de station d'épuration est suivi de façon très rigoureuse par la CC2T, ce qui n'est pas comparable avec ce qui s'annonce pour l'épandage des digestats. Il ajoute que la motion proposée n'est pas un refus catégorique contre les unités de méthanisation, mais l'exigence que les choses soient faites de façon plus rigoureuse.

Ch. PIERSON demandant ce que signifie l'expression « soutenir les communes impactées » rédigée dans la motion, le **Président** indique que cela veut dire appuyer leur motion et intermédiaire auprès du Préfet en tant que de besoin. **Ch. PIERSON** ajoute avoir le sentiment que le projet d'unité de méthanisation de Manoncourt-en-Woëvre paie les dérives des précédents projets et souligne que le porteur de projet a au moins le mérite d'avoir constitué un dossier complet de demande d'autorisation.

F. CHARTREUX conclut en rappelant que ce n'est pas ce projet qui est visé particulièrement, mais que la délibération – provoquée par l'enquête publique en cours – permet d'alerter sur les points d'inquiétude en termes d'impact environnemental.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité, Messieurs FONTANA, TAILLY et Madame PIERSON (ayant la procuration de M. HENNEBERT) s'abstenant.

2021-06-03 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation ci-dessous et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

2021-06-04 - TOUL EUROPE ET INSERRE : ACQUISITION AMIABLE DES TERRAINS PROPRIETES DE L'EPFGE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-05 – POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE - PROJET INSERRE ET ANNEXES : ENGAGEMENT D'UNE PROCEDURE D'EXPROPRIATION POUR CAUSE D UTILITE PUBLIQUE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-06 – POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE – PROJET INSERRE ET ANNEXES : BIENS VACANTS ET SANS MAITRES

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-07 - AGREMENT DE CESSION ZAC KLEBER

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-08 - SITE ANCIEN HOPITAL JEANNE D'ARC – INDEMNITES D'EVICION

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-09 - AGREMENTS DE CESSION PARC DE HAYE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-10 - MODIFICATION AGREMENT DE CESSION PARC LOGISTIQUE SUD LORRAINE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-11 - AVIS SUR L'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES

Questions et observations de l'assemblée :

P. BRETENOUX indique qu'il s'oppose à cette pratique, considérant qu'il n'est pas vital pour les commerces d'ouvrir le dimanche et que cela va à l'encontre des préoccupations de surconsommation, particulièrement sensibles à l'heure où le pouvoir d'achat des ménages ne s'améliore pas.

JP COUTEAU prend acte de cette position et informe que la réglementation permet d'aller jusqu'à 12 dimanche ouverts par an, là où la délibération propose 8 dimanches d'ouverture.

Après cet échange, il est procédé au vote.

Délibération adoptée à la majorité, Messieurs BRETENOUX et BOCANEGRA et Mesdames EZAROIL (ayant la procuration de M. ERDEM) et BONJEAN votant contre.

2021-06-12- ACQUISITION FONCIERE POUR STATION VERTE MULTI ENERGIES

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-13- PROJET DE CREATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE PIERRE-LA-TREICHE – AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La délibération est présentée par **O. HEYOB**.

Questions et observations de l'assemblée :

P. BRETENOUX, en réaction à la présentation de la délibération, indique qu'une procédure d'évaluation environnementale est certes fastidieuse et prend du temps, mais qu'il ne s'agit pas de sites où il n'y a aucun sujet d'attention en termes de faune et de flore. Il ajoute qu'à l'instar de la rigueur demandée sur les unités de méthanisation, il est normal que les installations de centrales photovoltaïques soient également rigoureusement encadrées. Il souhaite savoir s'il n'y a pas d'autres sites, déjà artificialisés, qui auraient été plus compatibles avec de tels projets.

F. CHARTREUX rappelle qu'il s'agit d'anciennes carrières désaffectées depuis longtemps, avec certes une biodiversité qui se régénère au fil du temps. Cela étant, si les collectivités veulent progresser dans le recours aux énergies renouvelables, il faut savoir faire des choix et fixer des priorités.

JP COUTEAU ajoute que la CC2T a travaillé, en lien avec le Pays Terres de Lorraine et sur l'ensemble du périmètre de celui-ci, pour identifier les sites éligibles les moins impactants du point de vue environnemental. Il note également que ces carrières étaient souvent mal menées avec des usages peu compatibles avec le respect de la biodiversité (courses de motos...etc).

Une charte qualitative a été mise en place et il est normal qu'une enquête environnementale soit menée, sans toutefois perdre de vue la nécessité d'aller plus loin dans la transition énergétique, encore insuffisante.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-14 - PROJET DE CREATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE VILLEY-ST-ETIENNE – AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-15 - CONVENTION VNF – VOIE CYCLABLE

Questions et observations de l'assemblée :

A.FONTANA demandant quel est le coût de l'entretien des abords et de l'état de la voirie qui revient à la CC2T, **F. CHARTREUX** indique que l'estimation n'est pas encore connue mais que cela reste une opération assez modeste, qui sera pour l'essentiel réalisée en régie.

Après cet échange, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-16 - DETERMINATION DES AC DEFINITIVES SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à la majorité, Monsieur DEPAILLAT et Mme NIGON (ayant la suppléance de Monsieur ERZEN) votant contre.

2021-06-17- REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2021

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-18 - GARANTIE D'EMPRUNT

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-19 - AJUSTEMENT DES PROVISIONS ET COMMUNICATION SUR L'UTILISATION DES DEPENSES IMPREVUES

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-20 - AVENANT N°3 A LA DSP MOBILITE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-21 - PROLONGATION DES MARCHES OM

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-22 - COMPTE-RENDU MAPA

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le Conseil Communautaire déclare avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics et bons de commande indiquées dans la délibération, prises par le Président ou son représentant.

2021-06-23 - CONTRAT MUTUELLE DES AGENTS

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-24- TITRES RESTAURANT

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-25

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-26

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-27

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-28 - MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant.

2021-06-29 - TARIFS EAU 2022

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant.

2021-06-30 - AVENANT DSP EAU FONTENOY S/MOSELLE

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur HEYOB ne prenant pas part au vote.

2021-06-31 - EAU POTABLE – PERIMETRE DE PROTECTION DES PUIITS RANNEY A TOUL -

ACQUISITION DE TERRAIN

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-32 - PROTOCOLE D'ACCORD DE FIN DE TRAVAUX POUR L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA CROISSETTE A TOUL

Questions et observations de l'assemblée :

P. BRETEUX observe que les calculs des pénalités sont très favorables aux très grosses entreprises, soulignant que dans le cas présent on applique seulement ¼ environ de ce qui était prévu et que c'est difficilement compréhensible.

L. GUYOT indique que le calcul initial des pénalités a été fait de façon très large et défavorable à l'entreprise, afin d'engager les négociations en établissant un rapport de force. Le montant proposé en assemblée est le fruit des échanges qui ont lieu avec l'entreprise, avec des explications qui ont permis de clarifier et de nuancer certains points.

Après cet échange, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité, P. BRETEUX s'abstenant.

2021-06-33 - ADHESION D'UNE COMMUNE AU SIELL

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-34 - TARIFS ASSAINISSEMENT 2022

Questions et observations de l'assemblée :

A.FONTANA considérant qu'il est aberrant d'augmenter des tarifs par anticipation d'inflation, **L. GUYOT** indique qu'il serait inconséquent de ne rien faire, sachant que l'inflation annoncée est une réalité. Il faut éviter d'avoir à augmenter les tarifs de façon beaucoup plus forte en une seule fois d'ici 2 à 3 ans.

P. BRETEUX notant qu'une augmentation des tarifs de l'eau est aussi attendue selon toute vraisemblance dans les prochaines années, souligne que ce sont des postes de dépenses impactants pour la population et déplore qu'on retienne l'hypothèse la plus haute d'augmentation des tarifs. Il considère également qu'il est incohérent de se prévaloir de la baisse des consommations pour expliquer la nécessité d'augmenter les tarifs, alors que dans le même temps on encourage aux économies d'eau.

L. GUYOT précise que le niveau de consommation d'eau est un des éléments pris en compte, mais en aucun cas le principal. La collectivité investit massivement pour la sécurisation de la ressource et ce sont principalement ces investissements nécessaires qui expliquent la nécessité de faire évoluer les recettes du budget eau.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

Délibération adoptée à la majorité, Madame GUILLAUME et Monsieur BRETEUX votant contre, Messieurs FONTANA et DOMINIAK s'abstenant.

2021-06-35 - ASSAINISSEMENT- ACQUISITION DU TERRAIN D'ASSIETTE POUR LA STATION D'EPURATION DE TERRES TOULOISES NORD

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-36 - CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LE JDM

La délibération est présentée par **E. PAYEUR** qui rappelle que la collectivité est partenaire du JDM depuis de nombreuses années, par le versement d'une subvention annuelle de 6000 € et par le soutien logistique apporté par le ST2i. La convention pluriannuelle proposée leur permet d'avoir de la visibilité dans la durée.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-37 - MOTION FORMATION DES SECRETAIRES DE MAIRIES

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2021-06-38 - CONVENTION D'UTILITE SOCIALE VIVEST

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et souhaite aux délégués(ées) de belles fêtes de fin d'année.

ANNEXE : CALENDRIER DES REUNIONS COMMUNAUTAIRES

	JANVIER 2022		FEVRIER 2022		MARS 2022		AVRIL 2022
1		1	COM FINANCES	1		1	
2		2	Atelier zonage PLUI	2	Atelier OAP PLUI	2	
3		3	COM DES MAIRES	3	COM MOBILITE	3	
4		4		4		4	
5		5		5		5	
6		6		6		6	
7		7		7		7	CC BP
8		8		8	COM Eau-Ass-Gemapi	8	
9		9		9		9	
10		10		10		10	
11		11		11		11	
12		12		12		12	
13	Atelier zonage PLUI	13		13		13	
14		14		14		14	
15		15		15	COM OM	15	
16		16		16		16	
17		17	Atelier OAP PLUI	17		17	
18	Atelier zonage PLUI	18		18		18	
19		19		19		19	
20	Atelier zonage PLUI	20		20		20	
21		21		21		21	
22		22		22	CONSEIL EXPLOITATION	22	
23		23	Atelier OAP PLUI	23		23	
24		24	CC DOB	24	COM DES MAIRES	24	
25	COM COMMUNICATION	25		25		25	
	Atelier zonage PLUI	26		26		26	
27		27		27		27	
28		28		28		28	
29				29	COM SERVICES PUBLICS	29	
30				30	COPIL PLUI	30	
31				31	COM ECONOMIE		